

**Pépinière Point + Entreprises, 3 rue Violet - Projet d'aménagement -
Demande de subvention au Fonds Départemental de Développement
Economique (FDDE)**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Depuis 1985, dans le cadre de sa politique de développement, la Ville de Besançon a aménagé, dans le bâtiment municipal 3 rue Violet, des locaux d'accueil pour de nouvelles entreprises.

Le dispositif global d'accompagnement des créateurs, animé par le Groupement d'Intérêt Economique «Point + Entreprises» s'est montré d'une grande efficacité : 251 entreprises et 469 emplois ont été créés ; 54 entreprises ayant créé 173 emplois ont bénéficié de locaux au sein de la pépinière.

La réalisation de certains aménagements qui permettront d'améliorer les conditions d'accueil des entreprises en pépinière est envisagée. Ces travaux de rénovation sont estimés à 248 000 F TTC.

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une participation financière du Fonds Départemental de Développement Economique qui varie de 10 % à 20 % du montant des dépenses hors taxes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Formation-Prévention, le Conseil Municipal :

- adopte le présent projet,
- sollicite la participation du FDDE et décide de l'inscrire au budget dès réception de la décision attributive, en recettes au chapitre 908.6/1053.83017.33000 et en dépenses au chapitre 908.6/232.83017.33000,
- sollicite du Conseil Général du Doubs l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention,
- s'engage à financer la part restant à la charge de la Ville, à l'aide des crédits figurant au budget 1994.